DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Montarnaud

Commune de Montarnaud

Plan local d'urbanisme (PLU)

6ème modification

Zonage - Plan partiel, secteur sud

Echelle : 1/2500ème

Mairie de Montarnaud
80 avenue Gilbert Sénès
34570 Montarnaud
Tél : 04.67.55.40.04

Chargé d'études, dans procédure simultanée à toutes modifications

Atelier SILVENT
Architecte Urbaniste
Bât. Le Mistral - Le Triolet
34000 Montpellier
Tél/Fax : 04.99.54.99.92
E-mail : jp.silvent@wanadoo.fr

Cadastre numérique rattaché : source DGFIP 2014 - 2015

Système de coordonnées : RGF93 Projection Lambert 93

Avec la collaboration de :

SPI GRAPHIC
Société de services
Plans informatisés
Tél : 04.67.72.54.03
Mobile : 06.09.84.54.03
E-mail :
sig.graphic@wanadoo.fr

IVb

Ref : mar18Jan15m6_d20b
8 octobre 2015

Approuvé par D.C.M. du 8 juillet 2008
1ère modification approuvée par DCM du 8 décembre 2009
2ème modification approuvée par DCM du 8 décembre 2009
1ère modification simplifiée approuvée par DCM du 8 décembre 2009
1ère modification simplifiée approuvée par DCM du 30 novembre 2010
2ème modification simplifiée approuvée par DCM du 30 novembre 2010
3ème modification approuvée par DCM du 27 janvier 2011
4ème modification approuvée par DCM du 21 août 2012
4ème modification approuvée par DCM du 21 août 2012
5ème modification approuvée par DCM du .....

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone et de secteur.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Ouvrage public, installation d'intérêt général.
- Voie ou passage public à créer.
- Voie publique à élargir
- Zone de protection autour de la station d'épuration et des bassins de lagunage
- P.A.E. Plan d'aménagement d'ensemble
- ZAD
- ZAC
- Périmètre de protection espace boisé protégé nouvellement interdit DCM du 3 juin 1989
- Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
- Voie bruyante, (AP du 30 mai 1996)
- Sentier de randonnée pédestre
- R — Zone inondable rouge
- Ru — Zone inondable bleue urbanisée
- Bu — Zone inondable bleue naturelle
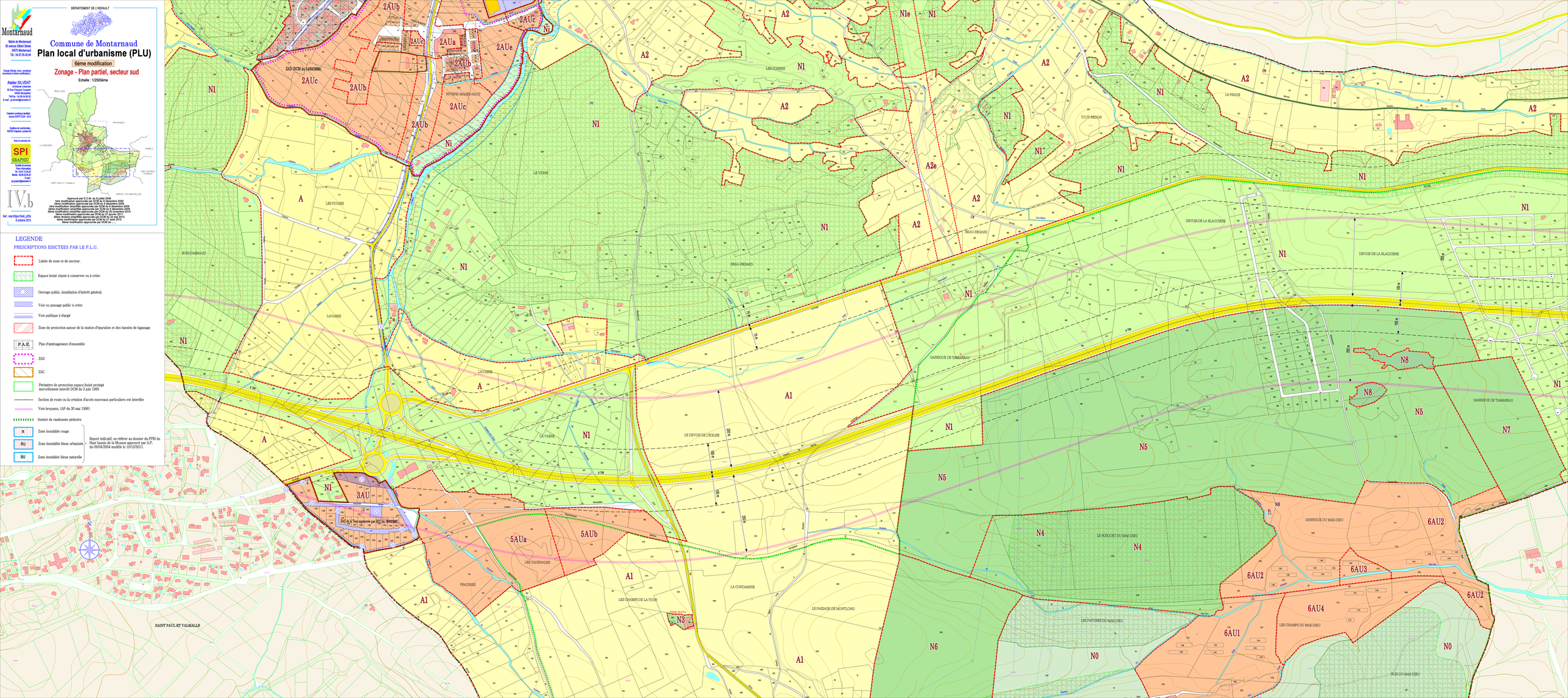
Report indicatif, se référer au dossier du PPRi du Haut bassin de la Mosson approuvé par A.P. du 09/04/2004 modifié le 19/12/2011.